

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE CHARLEVOIX
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
LUNDI LE 3 décembre 2018 À 11 H 30
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire se tiendra le LUNDI 3 décembre 2018 à compter de 11h30 à l'endroit désigné soit au 15, rue Forget, Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants à savoir :

- A- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES**
- D- RÈGLEMENT**
 - 1. Consultation publique concernant la demande de dérogation mineure portant le numéro D2018-23 (rue Alfred-Morin /nouvelle garderie)
 - 2. Adoption, s'il y a lieu, de la demande de dérogation mineure portant le numéro D2018-23.
- E- RÉSOLUTIONS**
 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION**
 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU**
 - URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - 1. Demandes de permis en zone PIIA :
 - a) rue Alfred Morin (nouvelle garderie)
 - b) 23, rue Saint-Jean-Baptiste (affichage)
 - c) 23, rue Saint-Jean-Baptiste (agrandissement)
 - d) 25, rue Saint-Jean-Baptiste
 - e) 29, rue Saint-Jean-Baptiste
 - f) 79, rue Saint-Jean-Baptiste
 - g) chemin des Cerisiers- lot 4 001 919
- F- LOISIRS, PARCS ET CULTURE**
- G- AFFAIRES NOUVELLES-DÉLÉGATIONS-DEMANDES DIVERSES**
- H- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
- I- QUESTIONS DU PUBLIC**
- I- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL CE 30^{ème} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DE L'ANNÉE DEUX MILLE DIX-HUIT

Francis Bouchard

Pour:Émilien Bouchard
Greffier